



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 décembre 2009

PLACE DE LA BRÈCHE - FONDS DE  
CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DE NIORT POUR LA  
RÉALISATION D'UNE VOIE EN SITE PROPRE

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 11 décembre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Frank MICHEL -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

**AMERU**

**PLACE DE LA BRÈCHE - FONDS DE CONCOURS DE LA  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NIORT POUR LA  
RÉALISATION D'UNE VOIE EN SITE PROPRE**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération du 12 octobre 2009, la Ville de Niort a sollicité un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort d'un montant de 68 195 € pour la réalisation d'une voie en site propre avenue des Martyrs de la Résistance.

De son côté, la Communauté d'Agglomération a validé, lors du Conseil communautaire du 23 novembre 2009, l'octroi de ce fonds de concours.

Il convient à présent de signer la convention correspondante avec la Communauté d'Agglomération fixant les modalités de versement de ce fonds de concours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort pour le versement d'un fonds de concours de 68 195 € ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**